



Appel de la Commission Exécutive Fédérale du jeudi 23 mai 2019

La Commission Exécutive Fédérale (CEF) réunie le 23 mai 2019 estime que le combat mené pour la sauvegarde du Statut des fonctionnaires, pour nos droits et garanties, pour nos missions, pour nos salaires, doit s'amplifier.

Malgré les tentatives de dénigrement, multipliées ces derniers mois, la population reste attachée aux services publics et aux fonctionnaires. Plusieurs sondages sortis dernièrement soulignent que plus de 73% des Français sont attachés aux services publics et estiment que les fonctionnaires ont raison de se mobiliser pour conserver leur statut.

Le mouvement social dit « des gilets jaunes » qui traverse le pays depuis plus de 6 mois a largement participé à ce soutien et contribue à mettre dans le débat national la question sociale, la situation des salariés, de leurs garanties collectives, des services publics. La CEF s'en félicite.

Plusieurs échéances de mobilisation sont d'ores et déjà programmées et pour œuvrer à la nécessaire amplification du mouvement :

- du 27 au 29 mai, l'intersyndicale Fonction Publique appelle à l'action sous des formes diversifiées. Les organisations syndicales de la FPT, fédérations CGT services publics- FO Services Publics et de Santé - SUD Territoriaux, UNSA Territoriaux, FA-FPT appellent à la mobilisation du 27 au 29 mai avec un moment fort le 28 mai devant l'Assemblée Nationale ou les permanences parlementaires ;
- le 4 juin, faisons de la journée d'appel des cheminots, une grande journée d'action pour la défense des services publics et des garanties statutaires comme protection des usagers ;
- le 17 juin à Genève devant le siège de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). A l'occasion de son centenaire, il est proposé d'affirmer la stricte application par les états et les politiques des normes décidées et fixées par l'OIT qui peuvent répondre à l'urgence sociale.

Les services publics et la Fonction publique sont notre bien commun, nous exigeons le retrait de tous les projets de démantèlement du service public – Dussopt, Blanquer, Buzyn.

La CEF appelle à construire collectivement et participer aux mobilisations nécessaires, y compris par la grève et sa reconduction. Nous insistons sur la nécessité de prolonger la lutte en réunissant les agents le plus possible, afin de débattre avec eux des mobilisations nécessaires et de leur reconduction, et de faire grandir le rapport de force en proposant la syndicalisation.

Pour :

- Le retrait du projet de loi Macron/Dussopt, dit de transformation de la Fonction Publique ;
- La revalorisation immédiate du point d'indice ;
- Le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat subies depuis plusieurs années ;
- Les créations d'emplois statutaires partout où elles sont nécessaires ;
- Les titularisations des contractuels et la fin de la précarité ;
- Le maintien du temps de travail conquis et imposer les 32h ;
- L'abrogation du jour de carence ;
- La défense du Statut général et des Statuts particuliers ;
- Le maintien et l'amélioration des régimes spéciaux de retraite dont la CNRACL, contre le système par points voulu par le gouvernement et le report de l'âge de départ ;
- La forte revalorisation des pensions versées ;
- La sauvegarde et le développement du CNFPT.